



L'entrée de lieu est different du bail

Par **zarapede**, le **09/01/2010** à **17:39**

Bonjour,
je suis propriétaire d'une maison et d'un appartement qui se trouve sur le meme terrain.
la maison et l'appartement sont séparés par une cloture.
Le locataire de la maison à prit une piece en plus.
Sur l'entrée des lieu figure cette piece mais pas sur le bail.
Je veux la recuperé.
Qui est dans sont droit?

Par **chris_idv**, le **09/01/2010** à **22:29**

Bonjour,

Si j'ai bien compris l'état des lieux mentionne la pièce alors que le bail ne mentionne rien.

Le bail est donc imprécis ... au bénéfice du locataire qui peut utiliser l'état des lieux pour revendiquer ses droits sur la pièce duement mentionnée.

Salutations,